

COMPTES RENDUS
HEBDOMADAIRES
DES SÉANCES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

PUBLIÉS,

CONFORMÉMENT A UNE DÉCISION DE L'ACADÉMIE

En date du 13 Juillet 1835,

PAR MM. LES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

TOME SOIXANTE-SEIZIÈME.

JANVIER — JUIN 1873.

PARIS,

GAUTHIER-VILLARS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

DES COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

SUCCESSEUR DE MALLET-BACHELIER,

Quai des Augustins, 55.

1873

PHYSIOLOGIE PATHOLOGIQUE. — *Recherches expérimentales sur l'inflammation du péritoine et l'origine des leucocytes*; Note de M. V. FELTZ, présentée par M. Ch. Robin.

« Dans un travail publié en 1870 (*Journal d'Anatomie et de Physiologie*, Paris, 1870, in-8°, p. 1), nous avons établi : 1° que les globules de pus qui infiltrent le péritoine enflammé ne proviennent pas des leucocytes sanguins qui seraient sortis à travers les parois des capillaires; 2° qu'ils ne proviennent pas des épithéliums de cette membrane, qui se desquament au bout d'un temps relativement court, et qu'après leur chute on voit qu'il se produit encore des leucocytes dans l'épaisseur de la séreuse.

» Il résulte des recherches dont nous donnons aujourd'hui les conclusions que, dans le péritoine comme dans la cornée, le tissu conjonctif qui forme la trame de ces membranes est sillonné par un réseau de canalicules interstitiels, dont les renflements fusiformes sont ce qu'on appelle les *éléments cellulaires du tissu conjonctif*, les *noyaux conjonctifs*, ou encore les *cellules plasmatiques*. Dans ces réseaux il n'y a pas à l'état normal d'éléments figurés stables ou fixes, mais simplement une matière organique, grenue, dite *protoplasma* par Remak, Schultze, etc. En cas d'irritation, la circulation sanguine venant à augmenter et le sang subissant à son tour des modifications dans son plasma, il en résulte une augmentation et une modification parallèles dans ce *protoplasma*, d'où le développement si considérable du réseau et des éléments dits *plasmatiques* et son organisation en leucocytes. Il n'est pas douteux pour nous que ce *protoplasma*, devenant libre tant par une individualisation directe ou genèse que par segmentation et organisation graduelle des renflements fusiformes, ne donne lieu d'emblée à la formation de leucocytes. Nous espérons pouvoir bientôt en donner des preuves irréfutables dans les alvéoles pulmonaires. »

PALÉO-ETHNOLOGIE. — *Station préhistorique du cap Roux*; Note de M. E. RIVIÈRE, présentée par M. de Quatrefages.

« La station préhistorique du cap Roux, près de Beaulieu, est un nouveau plateau d'habitation des mêmes peuplades que celles des Grottes de Menton, que j'ai découvert au mois de novembre dernier, pendant les recherches paléontologiques dont M. le Ministre de l'Instruction publique a daigné me confier la mission dans les Alpes-Maritimes par arrêté du 14 août 1872.

» Le cap Roux ou cap du Rocher rouge est situé entre Nice et Monaco,

à égale distance des stations du chemin de fer de Beaulieu et d'Eza, sur le territoire du premier de ces villages ; il forme une avancée dans la Méditerranée, divisant celle-ci en deux petits golfes nommés dans le pays Mer de Beaulieu et Mer d'Eza.

» La roche qui forme le cap Roux, dont le sommet est à 120 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, est une roche calcaire dolomitique qui présente quelques failles remplies par une brèche compacte extrêmement dure, brèche d'empâtement dans laquelle on trouve, jusqu'à trente et quelques mètres de hauteur, quelques mollusques d'espèces encore actuellement vivantes dans la Méditerranée.

» C'est au pied de cette roche, qui lui forme en le surplombant un véritable abri, et à 28 mètres au-dessus du niveau de la mer, qu'est situé le plateau d'habitation sujet de cette Notice.

» Il s'étendait sur une longueur de 60 mètres et sur une largeur de 14 à 15 mètres, antérieurement aux travaux récemment exécutés par les Ponts et Chaussées. Ces travaux, entrepris pour la continuation de la route nationale n° 7, de Nice à Monaco, ont, en coupant ledit plateau, révélé ces nouveaux foyers des peuplades primitives ; et c'est dans les premiers jours du mois de juin 1872 que l'employé des Ponts et Chaussées chargé de la surveillance des travaux, M. d'André, s'aperçut pour la première fois que les déblais de la route renfermaient des ossements d'animaux associés à des coquilles et à des silex ; il recueillit un certain nombre de ces objets, mais sans en tirer d'autre conséquence archéologique ou paléontologique que de considérer « *les ossements comme ayant appartenu très-probablement, dit-il, à des animaux antédiluviens* ».

» Le plateau du cap Roux n'est recouvert que de rares broussailles ; sa largeur actuelle n'est plus, depuis qu'il a été coupé par la nouvelle route, que de 4^m,50 environ.

» Les fouilles minutieuses auxquelles je me suis livré jusqu'à présent s'étendent sur une largeur de 4^m,20, une longueur de 3^m,80 et une profondeur de 5^m,15.

» Elles m'ont donné les résultats suivants :

» Le sol a été autrefois remanié sur une profondeur de 1^m,70 environ pour quelques plantations, et cette première couche est formée par une sorte de terre végétale dans laquelle on trouve çà et là quelques silex brisés ou taillés et quelques rares fragments osseux provenant certainement du foyer qui lui est subjacent, et par contre un certain nombre d'os de rongeurs appartenant principalement au *Lepus cuniculus*.

» C'est au-dessous de cette couche que commencent à apparaître les foyers, non remaniés alors et constitués régulièrement par de la cendre, du charbon, des ossements, des dents, des coquillages et des silex, en un mot par les détritits de la vie, au milieu desquels on rencontre parfois des blocs de pierres brisées de petites dimensions provenant de la partie supérieure de la montagne.

» Les ossements recueillis dans le premier foyer, dont la hauteur est de 1^m, 40, sont représentés bien plus par des diaphyses fendues ou brisées que par des fragments épiphysaires, lesquels sont en très-petit nombre. Il en est fort peu qui aient subi l'action du feu.

» Les ossements et les dents appartiennent aux espèces animales suivantes :

MAMMIFÈRES.

» RUMINANTS : *Bos primigenius*, *Cervus elaphus*, *Cervus capreolus*, *Cervus corsicanus*?
Capra primigenia.

» PACHYDERMES : *Equus*, une seule dent.
Sus, deux dents molaires.

» RONGEURS : *Lepus cuniculus*, très-peu de débris.

» Les Mollusques, divisés en Mollusques marins et en Mollusques terrestres, sont nombreux comme espèces; mais de chacune de celles-ci je n'ai trouvé que peu d'exemplaires : les genres *Patella* et *Mytilus* prédominent surtout ici.

MOLLUSQUES.

» Ils constituent la série suivante :

» *Patella*, *Petunculus*, *Pecten*, *Cardium*, *Mytilus*, *Murex*, *Rostellaria*, *Haliotis*, *Turritella*, *Cerithium*, *Dentalium*, *Trochus*, *Pleurotoma*.

» Les coquilles terrestres appartiennent au genre *Helix*.

» Si les débris d'animaux sont peu nombreux, par contre les silex sont en grande abondance, soit à l'état d'éclats, soit taillés; ils présentent les diverses formes déjà signalées par moi dans les grottes de Menton, et la même taille plus ou moins rudimentaire. Les grattoirs ou râcloirs sont rares, les pointes et les lames se rencontrent beaucoup plus fréquemment; on trouve aussi quelques *nuclei*.

» Quant aux instruments en os, ils sont à peu près nuls, et se composent seulement de deux poinçons dont la pointe est brisée, et de quelques autres ossements grossièrement taillés.

» Immédiatement au-dessous du premier foyer, on trouve : 1° une

couche rouge très-friable, formée par une terre calcinée, sans aucun ossement ni silex, et d'une épaisseur de 0^m,15 environ; 2° un dépôt terreux assez meuble, gris jaunâtre, sans aucune trace de cendres ou de charbon, et d'une épaisseur de 0^m,90; ce dépôt renferme encore quelques silex taillés et des éclats, peu ou point d'ossements, si ce n'est une dent incisive et un maxillaire supérieur brisé de *Cervus elaphus*, deux molaires de *Capra primigenia* et un maxillaire inférieur de *Lepus cuniculus*; enfin quelques Mollusques, entre autres trois *Patella*, un *Mytilus* et quatorze *Helix*. Quelques fragments de roches brisées, provenant de la partie supérieure de la montagne, gisent au milieu de cette couche.

» Enfin, à 4^m,25 de profondeur au-dessous du premier niveau, un second foyer commence à apparaître : il est constitué comme le premier, mais renferme, cette fois, quelques débris de carnassiers.

» La faune que j'y ai rencontrée jusqu'à la profondeur de 5^m,15, à laquelle je suis actuellement parvenu, se compose des animaux suivants :

MAMMIFÈRES.

- » 1° CARNASSIERS : *Ursus spelæus*, une phalange trouvée à 4^m,60;
Hyæna spelæa, un fragment de maxillaire supérieur gauche contenant l'avant-dernière molaire et une partie de la dernière molaire, trouvé à 4^m,35;
- » 2° PACHYDERMES : *Equus caballus*;
- » 3° RUMINANTS : *Cervus elaphus*, *Cervus capreolus*, *Capra primigenia*.

» Les ossements sont tous recouverts d'une gangue terreuse, très-difficile à détacher, et sont assez cassants; aucun d'eux, sauf quelques phalanges, n'est entier; la plupart ont été brisés par la main de l'homme en trois fragments, comme dans les grottes de Menton, et les épiphyses, très-rarés, sont dans la proportion de 5 à 6 pour 100 relativement aux fragments diaphysaires, à peu près tous fendus en long.

MOLLUSQUES.

- » Les Mollusques sont les mêmes que dans le premier foyer.
- » *Silex*. — Les silex sont moins nombreux; ils affectent la même taille que dans le foyer supérieur, mais paraissent moins bien finis, plus grossièrement ébauchés.
- » Quant aux instruments en os, ils se composent de trois poinçons, taillés dans des diaphyses; deux d'entre eux ont conservé leur pointe intacte.
- » En résumé, je crois pouvoir considérer dès maintenant, d'après les

résultats acquis, la station préhistorique du cap Roux comme appartenant à la même époque que les grottes de Menton; mais elle présente avec celles-ci cette différence, que les débris d'animaux sont beaucoup moins nombreux, indice d'un séjour moins long de ces mêmes peuplades; la faune y est également beaucoup moins nombreuse, mais cela pourrait tenir aussi à la profondeur à laquelle je suis seulement parvenu; par contre, les silex sont des plus abondants.

» Je n'ai trouvé aucun ossement humain.

» Le plateau du cap Roux est donc à la fois un plateau d'habitation des peuplades de l'époque paléolithique, ainsi que l'indiquent les foyers que j'ai explorés, et un atelier de fabrication, comme semble le prouver la quantité si considérable de silex travaillés. »

STATISTIQUE. — *Sur quelques imperfections du Compte rendu officiel des opérations du recrutement militaire en France*; Note de M. CHAMPOUILLON, présentée par M. Larrey.

« Il se publie tous les ans, par ordre du Ministre de la Guerre, un compte rendu des opérations du recrutement en France. Ce rapport contient des éléments variés de statistique administrative et scientifique, éléments qui ont quelquefois servi de base à des études d'ethnographie, d'hygiène ou d'économie sociale. Ce document présente quelques erreurs et de nombreuses lacunes : il serait donc imprudent de le faire servir à une carte de l'état physique des populations françaises.

» Je prends comme exemple la question de la taille, telle qu'elle figure parmi les causes d'inaptitude au service militaire, en 1868, et pour le département de la Seine en particulier. D'après les relevés du compte rendu, les 20 arrondissements de Paris, les arrondissements de Sceaux et de Saint-Denis auraient fourni ensemble 357 sujets de taille insuffisante; d'après les registres du bureau de recrutement de la Seine, le nombre de ces non-valeurs serait de 397; le chiffre exact, recueilli par moi-même pendant chacune des séances de la révision, s'élève à 523. Ces différences ne sont point le résultat d'un accident de calculs, elles se retrouvent, avec des proportions analogues, dans la statistique des années précédentes.

» D'où peuvent provenir de semblables écarts? D'un vice dans la méthode de classement des infirmités. En effet, qu'un conscrit de petite taille, atteint de hernie volumineuse, ou de scrofules, ou de faiblesse de com-